Rapport d'Activités 2023

Février 2023

Rédacteurs : Grégory Dubernet, Gérant ; Vincent Bissauge, membre du CA.

SOMMAIRE

1. Situation générale de l'association 5
1.1. Rappel de l'objet et des missions de La Boîte À Utiles 5
1.2. Evolution du projet depuis sa création 5
1.3. Organisation et effectifs 5

2. Activités 8
2.1. Description par secteur d'activité 8
2.1.1. Implication citoyenne 8
2.1.1.1. Animation locale et sensibilisation 8
2.1.1.2. Participation à l'insertion professionnelle 8
2.1.1.3. Intérêt général 9
2.1.2. Développement de l'écosystème local de la réparation et du réemploi 9
2.1.2.1. Partenariats avec d'autres associations 9
2.1.2.2. Intégration dans la filière locale DEEE 9
2.1.2.3. Référencement et fédérations 10
2.1.3. Services commerciaux 10
2.1.3.1. Offre de service 10
2.1.3.2. Offre entreprise 11
2.1.3.3. Labellisation 12
2.1.3.4. Mesure d'impact 12
2.1.3.5. Diversification 12
2.2. Moyens nécessaires aux activités 13
2.2.1. Aménagement réalisé 13
2.2.2. Principaux investissements prévus 14

3. Éléments portant sur la vie administrative, juridique et fiscale de l'association 16

4. Rapport financier 17
4.1. Compte de résultat et bilan 17
4.2. Budget prévisionnel 2023 18
4.3. Plan de financement 19
4.3.1. Financements validés 19
4.3.2. Financements à venir 20

GLOSSAIRE

Acronyme	Désignation
3R	Réparation, Réemploi, Réutilisation
ADEME	Ministère de la Transition Écologique
AGEC	Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
CA	Conseil d'Administration
CFE	Cotisation Foncière des Entreprises
CSE	Comité Social et Économique
CUI-CAE	Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
EEE	Equipements Electriques et Electroniques
EIT	Ecologie Industrielle Territoriale
EPC	Etablissement Public de Coopération
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPI	Equipement de Protection Individuelle
ERP	Etablissement Recevant du Public
ETP	Équivalent Temps-Plein
ESUS	Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
JOAFE	Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise
GEM	Gros ÉlectroMénager
PAM	Petits Appareils en Mélange, pour désigner le petit électroménager
PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui consiste en la mise en oeuvre par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic du territoire
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAV	Service Après-Vente
SERD	Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
TIG	Travail d'Intérêt Général
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

PREAMBULE

L'année 2023 a été une année de changement d'échelle pour La Boîte À Utiles sur ses trois axes clés avec le début d'une organisation interne fiable, une reconnaissance croissante des bénéficiaires et des collectivités et la création d'un cœur de collectif solide.

Elle a été l'occasion de plusieurs faits marquants et de "premières":

- première fête de la l'association "La Journée qui Dé-boîte" qui a été un succès
- métamorphose de nos locaux avec 60m² supplémentaires en plateforme, des flux plus clairs et plus fluides en parallèle de la mise en place d'un système de gestion performant
- plusieurs conventions signées avec les collectivités locales
- obtention d'une subvention par Toulouse Métropole ainsi que d'un prêt avec accompagnement par IéS.

Comme en 2022, tout ne s'est pas passé comme prévu, avec notamment des décalages de certains projets, mais l'association s'est bien adaptée ce qui permet d'envisager 2024 avec beaucoup d'optimisme.

1. Situation générale de l'association

1.1. Rappel de l'objet et des missions de La Boîte À Utiles

La Boîte À Utiles est un **projet social et solidaire** visant à **apporter des solutions** à tous pour **économiser les ressources de la planète et réduire nos déchets**.

La Boîte À Utiles a pour mission de donner accès à des solutions de **prolongement de la durée de vie des objets domestiques** à l'ensemble **des particuliers sur le territoire allant de Toulouse à Fronton**.

Dans cette dynamique, La Boîte À Utiles travaille sur trois axes majeurs:

- l'**implication des citoyens** par l'animation d'un collectif de bénévoles et d'adhérents à l'association, et l'organisation d'évènements de sensibilisation ouverts à tous,
- le **développement de l'écosystème local de la réparation et du réemploi** par l'apport de ressources matérielles et immatérielles pour la montée en compétences et l'autonomie,
- la proposition de **services commerciaux, locaux, accessibles** et offrant une **alternative simple à un rachat de produits peu durables**.

Le développement de ses axes se fait en cohérence avec les valeurs de l'association: l'**entraide**, le **défi** et le **partage**.

1.2. Evolution du projet depuis sa création

L'idée de la Boîte À Utiles a commencé à germer début 2021 par la réflexion de Grégory Dubernet, soutenu par Vincent Bissauge, autour d'un projet de réparation et prolongement de durée de vie des objets, puis s'est concrétisé avec la création de l'association loi 1901 (à but non lucratif) en juillet 2021. Le projet a continué à se développer et se structurer les années suivantes grâce à plusieurs accompagnement (Première Brique, Parcours Adress, IéS, France Active...), à des expérimentations, et la participation de plus en plus active du collectif de bénévoles. Ce qui a abouti au 3ème trimestre 2022 à un premier changement de dimension du projet avec l'ouverture des adhésions à tous, et le lancement de l'activité qui s'appuie sur de nouveaux locaux dédiés et une communication numérique plus aboutie. Puis un second changement d'échelle au 2ème semestre 2023 avec la mise en place d'une organisation interne plus efficace et plus solide et l'obtention de nouveaux financements.

1.3. Organisation et effectifs

Administration:
Le Conseil d'Administration élu le 29 janvier 2023 en Assemblée Générale est composé des personnes suivantes:

- Florence Leray, Présidente de l'association,
- Jean-Claude Bonnand, Secrétaire de l'association,
- Rodolphe Jacquot
- Vincent Bissauge
- Association Graines d'Avenir, domiciliée à Saint-Jory, représentée par sa secrétaire Marie-Noëlle Moleins
- Association Au Bout de la Rue, domiciliée à Pechbonnieu, représenté par son président Claude Exposito
- Société Bobby SAS, domiciliée à Saint-Orens, représentée par sa directrice Pauline Noëll

Le Bureau, composé par sa Présidente et son Secrétaire, a été élu le 29 janvier 2023 par le Conseil d'Administration.

Adhérents et bénévoles:
De juillet 2021 à juillet 2022, l'association a connu 2 adhérents co-fondateurs, puis est passée entre août et décembre 2022 à 30 adhérents. 19 adhérents ont renouvelé début 2023 et depuis le nombre d'adhésions croit constamment d'environ 2 à 3 adhérents par mois pour atteindre **48 adhérents fin décembre 2023**. Fin janvier 2024, la barre des 50 adhérents a été passée.

Parmi ces adhérents, plus des deux tiers ont participé au moins ponctuellement à des actions courantes pour l'association (réparation/nettoyage d'appareils, aménagement, administratif, collecte ou communication), 10 y ont consacré plus de l'équivalent d'1 semaine, 5 plus de l'équivalent d'1 mois et 1 temps plein. Ce qui montre un fort engagement des bénévoles.
En dehors du quotidien de l'association auquel de nombreux adhérents participent, deux évènements fédérateurs ont eu lieu:

- l'assemblée générale du 29 janvier 2023 à laquelle ont participé 18 adhérents (sur 31 inscrits), suivi d'un verre de l'amitié
- la fête de l'association du 26 août à laquelle a participé une vingtaine de bénévoles, suivie d'une auberge espagnole réussie malgré la pluie!

Un total de **4211 h** de bénévolat ont été recensées.

Effectif à temps-plein:
L'association compte en effectif 1 salarié en 2023, Grégory Dubernet.
Elle compte également 1 bénévole à temps plein, Vincent Bissauge, dont le salariat prévu initialement avant le milieu 2023 a été repoussé au-delà de mi-2024 afin de ne pas surcharger les finances de l'association et de favoriser l'embauche d'un autre salarié (et donc 3ème temps plein).

Grégory et Vincent partagent leur temps sur des activités de réparation, d'accueil, de gestion/administratif, de développement et d'animation du collectif. Le troisième temps-plein sera dédié aux activités de réparation/réemploi ce qui participera à la pérennité du projet.

2. Activités

2.1. Description par secteur d'activité

Les activités décrites se sont déroulées entre janvier 2023 et janvier 2024.

2.1.1. Implication citoyenne

2.1.1.1. Animation locale et sensibilisation

Les activités suivantes ont été menées pour stimuler l'intérêt des citoyens aux thématiques de réparation et de réemploi, et notamment l'intérêt pour le projet de la Boîte À Utiles:

- participation au marché de printemps de Bruguières (avril)
- participation aux 10 ans de La Glanerie (juin)
- Café Bricol' à Castelginest (juin), Gratentour (juin), Villaudric accueilli par Le Chateau des Partages (octobre)
- Événements de collecte en entreprise avec plusieurs autres associations du réemploi à Airbus Defence & Space à Labège (juin) et Liebherr (juillet)
- Fête de l'association - "La Journée Qui Dé-Boîte" : environ 150 participants, 5 animations permanentes autour de la réparation et du réemploi, 4 ateliers pour apprendre, 1 "braderie électrique" (objets à acheter et réparer sur place)
- participation au forum des associations 2023 de Bruguières (septembre)
- participation au salon Nature et Saveurs à Castelmaurou (octobre)
- visite du Point Jeunes de Bruguières (avril)
- visite du Centre Social de Saint-Jory (octobre)

Nous construisons depuis fin 2023 pour les enfants des centres de loisirs des écoles primaires de Bruguières un atelier de fabrication d'un jeu "électrique" à partir de récupération.
En plus des Café Bricol', un des objectifs de 2024 est la mise en place d'animations/ateliers récurrents pour créer une dynamique. Les premiers ateliers récurrents prévus sont des Fresques du Climat, co-organisées avec l'association In The Book Again et des ateliers thématiques pour apprendre les bases de l'auto-réparation d'électroménager. Un agenda en ligne a été mis en place en support à la communication des évènements.

Nous sommes en contact également avec les CCAS des communes avoisinantes pour organiser des visites et des actions de sensibilisation en 2024.

Nous prévoyons de plus une visite des classes des écoles maternelles de Bruguières sur le thème du recyclage et des déchets.

Enfin, la fréquentation de la zone d'auto-réparation est en croissance constante depuis mi-2023, allant jusqu'à 2 à 6 personnes par semaine début 2024.

2.1.1.2. Formation des bénévoles

Au cours de l'année, nous avons reçu régulièrement de nouveaux bénévoles en particulier pour les activités de réemploi. Nous avons défini de manière encore informelle un parcours de formation interne à la réparation, qui commence par les petits appareils simples (grille-pains) jusqu'au gros électroménager, adapté au rythme d'apprentissage et d'envie de chacun. Nous envisageons de formaliser ce parcours. De plus en plus souvent, nous observons des bénévoles plus aguerris travailler naturellement en binôme avec des stagiaires ou des bénévoles novices. Également des savoir-faire et des expériences de bénévoles sont venus enrichir l'expérience collective (amélioration des fiches de suivi, nouvelles techniques de réparation, ...).
Certains bénévoles ont commencé également à être formés sur les outils administratifs (saisie de facture, règlement client, etc) ou sur l'accueil client. A terme, cela permettra de pouvoir assurer plus de permanences pendant l'indisponibilité des porteurs de projet.

2.1.1.3. Participation à l'insertion professionnelle

La charge de 2023 ne nous a pas permis de plus avancer sur l'insertion professionnelle. En revanche, l'embauche prévue en 2024 s'appuiera sur les dispositifs d'insertion professionnelle, en discussion avec Mme la référente du PLIE à la mairie d'Aucamville et France Travail.
L'accueil de travailleurs dans le cadre du TIG ou d'adaptation en partenariat avec l'EPNAK de Muret est toujours envisageable en 2024 selon les possibilités.
Néanmoins nous avons accueilli pas moins de 6 stages dont 5 pour des cursus de formation professionnelle. C'est un axe supplémentaire de soutien envers les jeunes et les personnes en reconversion.

2.1.1.4. Intérêt général

La demande de rescrit "mécénat" afin de confirmer que La Boîte À Utiles est d'intérêt général et peut délivrer des reçus fiscaux aux donateurs qui devait être faite en 2023 a été repoussée en début de 2024 faute de temps.

2.1.2. Développement de l'écosystème local de la réparation et du réemploi

Sur l'année écoulée, les actions de participation au développement local et de l'inscription de La Boîte À Utiles au sein de l'écosystème de la réparation et du réemploi se sont principalement orientées vers quatre types d'acteurs : les acteurs du réemploi, les collectivités, les éco-organismes en charge de la filière DEEE et les centres de formation professionnelle.

2.1.2.1. Partenariats avec d'autres associations et acteurs du réemploi

Les actions lancées en 2021 et 2022 avec La Glanerie, IDDEES ou l'Ecolibris n'ont pas pu aboutir sur des partenariats pour diverses raisons (dont l'éloignement géographique). A l'inverse, d'autres collaborations ont pu s'initier:

- dons de matériels informatiques pour réemploi aux associations Ordisol et PCWorks31
- mise en place dans nos locaux d'une zone de collecte d'équipements de sport pour Hexeco et d'une zone de collecte et dons de fournitures scolaires pour In The Book Again
- échanges de services avec la société Seensys (reconditionnement de téléphones et d'ordinateurs)
- premiers échanges en vue d'une possible collaboration avec la société de vente et réparation d'électroménagers Repar'Electro.
- participation de Médical Vélo à la fête de l'association
- prêt de véhicule à l'association Aremau, qui a inséré notre logo sur les affiches de pièces de théâtre qu'elle organise
- nombreux échanges et co-organisation d'un Café Bricol' pendant un de leurs évènements avec l'association Le Château des Partages
- Prise de contact avec la toute nouvelle association Recyclerie Motoculture de Pompignan
- Concertation et reconnaissance pour le projet de zone d'économie circulaire de Blagnac.

La collaboration avec Bobby (mobilier de 2nde main) pour la collecte et la revente de petit électroménager a été concrétisée avec la mise en place d'un stock déporté dans leurs locaux.
Enfin nous continuons à tisser des liens avec l'association Graines d'Avenir de Saint Jory et Saint Sauveur.

2.1.2.2. Conventions avec les eco-organismes

Nous sommes conventionnés par l'éco-organisme Ecosystem, en charge de la filière des DEEE, ce qui nous a notamment permis de collecter chez Conforama Fenouillet. Cette convention nous permet également de leur facturer des montants de subventions liées au réemploi que nous effectuons et aux déchets que nous émettons, payés sur le Fonds de Réemploi. Mis à part des retards de paiement fin 2023 et début 2024, la collaboration est très bonne. Nous envisageons en début 2024 de faire la demande pour un nouveau gisement dans la zone commerciale de Fenouillet (ex. : Excedent).
En tant que point de collecte référencé par Ecosystem, nous avons collecté directement dans nos locaux plus de 16t sur 2023 (env. ⅓ du total collecté) ; le reste de nos stocks provenant majoritairement de la collecte chez Conforama.

Nous sommes également depuis 2023 conventionnés avec l'éco-organisme SCRELEC/BATRIBOX pour la collecte de piles et de batteries.

2.1.2.3. Intégration dans la filière locale DEEE

Plusieurs conventions ont été signées avec des collectivités en charges des DEEE ce qui illustre notre implantation en tant qu'acteur de la filière:

- convention avec Decoset pour la collecte en déchèterie. A ce titre nous sommes autorisés à prélever les DEEE en zone de réemploi de la déchèterie de Saint Alban
- convention avec Toulouse Métropole afin de collecter les DEEE lors des levées d'encombrants une fois par trimestre sur la commune de Bruguières (avec possibilité d'étendre aux communes de Gagnac-sur-Garonne, Lespinasse et Gratentour). Une première expérience a été réalisée en novembre avec env. 850kg collectés
- convention avec la Communauté de Communes du Frontonnais principalement sur des activités d'animation et de sensibilisation.

Par ailleurs, étant identifiés comme acteurs de la gestion des déchets locale, nous participons aux groupes de travail de la consultation pour la mise à jour du PLPDMA de Toulouse Métropole ainsi qu'aux ateliers de définition des aménagements du Hall 9 de l'île du Ramier (Déchetterie et zone de réemploi de Decoset).

Enfin, nous sommes lauréats de l'appel à projets "Accompagner les habitants vers la réduction des déchets" de Toulouse Métropole. Nous nous sommes engagés à développer nos trois axes à travers des objectifs chiffrés et échelonnés jusqu'à fin 2025. Voici une synthèse des axes (détaillés dans le dossier de candidature):

1. Sensibilisation et Formation:
    a. former les bénévoles et partenaires à l'organisation de Café Bricol' et ateliers de formation
    b. co-organiser des Café Bricol'
    c. développer le catalogue d'ateliers de formation (aujourd'hui 4)
    d. inciter à l'auto-réparation, notamment avec une zone dédiée dans nos locaux
2. Réparation et réemploi
    a. réparer et reconditionner les batteries d'appareils portatifs
    b. traiter les pannes des appareils "froids" (réfrigérateurs, congélateurs)
3. Collecte préservante[1]
    a. réaliser une collecte préservante préalable aux encombrants sur plusieurs communes
    b. communiquer avec la direction technique de Toulouse Métropole les indicateurs de valorisation des objets collectés.

[1] collecte visant une valorisation meilleure que le recyclage et permettant de limiter la dégradation du compactage.

2.1.2.4. Participation à la filière de formation professionnelle

Depuis mi-2023 et l'accueil de notre premier stagiaire issu du lycée professionnel Stéphane Hessel nous nous sommes rapprochés du responsable de la branche "réparation électroménagers" du Bac Pro Systèmes Numériques et de son homologue du lycée Simone de Beauvoir à Gragnague.

2.1.3. Services commerciaux

2.1.3.1. Offre de service

Les offres de service de l'association sont les suivantes::

- diagnostic de panne (forfaitaire) avec devis de réparation, et réparation
- vente de produits reconditionnés (et d'occasion avec le maintien du système de la braderie électrique)
- mise à disposition d'une zone d'auto-réparation avec outils et conseils (prix libre)
- service de collecte dans nos locaux (gratuits)
- ateliers d'initiation à l'auto-réparation (prix libre pour les particuliers, catalogue pour les entreprises)

Au cours de cette année, nous avons réalisé le problème de lisibilité et d'adéquation à la demande de notre offre d'"Échange Équivalent". Nous avons décidé donc de la réduire à une remise de 10% si le client rapporte son ancien produit lors de l'achat d'un reconditionné afin d'inciter à la circularité.

En 2023, nous avons réalisé:

- 361 ventes d'occasion et reconditionnés (pour env. 25 000 € hors aide issu du fonds de réemploi)
- 145 diagnostics qui ont mené à plus de 100h vendues de réparations (env. 7 000 €)
- env. 52 tonnes d'EEE collectés.

Pour ces activités, la difficulté est d'équilibrer les 3 pôles "collecte", "capacité à réparer/reconditionner", "vente". Tout début 2023, nous venions d'accéder à notre plus gros gisement (Conforama) mais avec un manque de clients. Les efforts de communication de février/mars ont permis de rattraper cette faiblesse et assez rapidement nos ventes ont été limitées par notre capacité à "produire". Jusqu'à la fin de l'année, nous avons constaté que les mois où nous faisions le plus de ventes étaient aussi ceux où nous sortions le plus de produits reconditionnés. Il nous est donc paru incontournable de revoir notre organisation et notre processus de travail avant la fin d'année. L'acquisition d'une plateforme industrielle de 60m² pour développer un étage, le déploiement de planches à roulettes pour la manutention du gros électroménagers, la réorganisation de nos flux et la mise en place d'un logiciel de gestion performant nous ont permis de gagner en capacité ! En 2024, nous allons donc privilégier l'embauche d'un réparateur et l'amélioration des deux autres leviers "ventes" puis "gisement".

2.1.3.2. Offre entreprise

Début 2023, nous avons défini notre offre d'ateliers d'initiation et de "team boosting" à destination des CSE avec 4 formules. 2 sessions ont été réalisées avec succès chez ENEDIS. Cette offre nécessitant un effort de démarchage assez important, elle n'a pas donné lieu à d'autres réalisations en 2023. Nous prévoyons de la relancer en 2024.

2.1.3.3. Labellisation

Nous avions mis à l'agenda de 2023 le démarrage des chantiers de la labellisation pour les deux labels suivants (dans l'ordre des priorités):

- QualiRépar pour la réparation de EEE,
- RECQ porté par RCUBE.org pour les produits reconditionnés.

Cependant, le label QualiRépar nécessite un coût de mise en place (préparation et audit) et entraîne une charge administrative supplémentaire et un décalage de trésorerie. C'est pourquoi nous avions décidé courant 2023 de repousser le projet lorsque l'association serait plus solide financièrement. Avec les nouveaux barèmes d'incitation à la réparation et le développement de l'association, nous considérons à nouveau ce projet pour 2024.
Concernant RecQ, nous le gardons en ligne de mire mais sans objectif pour 2024.

2.1.3.4. Mesure d'impact

L'impact de notre activité de réparation/réemploi est mesuré sur 3 critères environnementaux, grâce à l'outil et les méthodes développés par Florence Leray lors de son stage à La Boîte À Utiles en 2022 : masse de carbone non-émis, masse de ressources économisées et masse de déchets évités. Ci-dessous la mise à jour au 31 décembre 2023.

Carbone non émis	Ressources économisées	Déchets évités
t CO2 éq	t matières premières	t déchets
7,9	355	10,5

2.1.3.5. Diversification

Nous envisageons diverses pistes pour "aller plus loin" dans le prolongement de durée des EEE et pour maximiser leur valorisation avant de devenir DEEE :

- la réparation et le reconditionnement de batteries pour pouvoir adresser des EEE sans fil (outils électroportatifs, aspirateurs balais et tondeuses à gazon en tête): engagement pris auprès de Toulouse Métropole pour un déploiement des services en 2024
- la réparation et le reconditionnement des électroménagers "froids" (réfrigérateurs et congélateurs): engagement pris auprès de Toulouse Métropole pour un déploiement des services en 2025
- la vente des pièces détachées que nous récupérons sur les EEE (via SDS marketplace par exemple).

2.2. Moyens nécessaires aux activités

2.2.1. Aménagements réalisés en 2023 et logistique

L'organisation physique de notre local s'est complètement transformée au cours du 2ème semestre 2023, ce qui a donné un vrai élan à notre capacité à réparer et "produire" des appareils reconditionnés en début 2024.
Au début 2023, le projet d'aménagement consistait à l'installation de rayonnages hauts et l'utilisation d'escabeaux et de transpalette/gerbeur pour la manutention. Notre copie a été complètement revue avec notre retour d'expérience et suivant quelques avis extérieurs. La solution adoptée a été de séparer les flux "petits" (du sèche-cheveux au four à micro-ondes) et "gros" appareils (du four encastrable au réfrigérateur en passant par les machines à laver) : le premier à l'étage d'une mezzanine industrielle et le second au rez-de-chaussée en posant chaque machine sur une planche à roulettes individuelle. En effet, 70 planches à roulettes ont été produites par une dizaine de bénévoles lors de chantiers participatifs.
Nous avons profité de ces aménagements pour modifier l'installation électrique, la plomberie et l'éclairage du local, supprimer l'ancien escalier d'accès à l'étage (jugé trop dangereux), acquérir (dons et achats d'occasion) et monter les étagères grâce à la participation de plusieurs bénévoles. Le volume d'heures consacré à l'aménagement a été estimé à 238h sur 2023.
La période d'aménagement de la mezzanine (de fin octobre 2023 à mi-janvier 2024) a été assez difficile pour les conditions de travail et l'activité du fait d'erreurs et de retards du prestataire, mais heureusement facilitée par la mise à disposition à titre gracieux d'un espace de stockage annexe par M. Pierre Gélis (société SGBI qui nous loue le local). La relation avec notre prestataire a été assez tendue, mais s'est terminée avec une résolution à l'amiable et la clôture des dernières réserves que nous avions émises.

Description des zones:

- Local de 339m² sur 2 niveaux (dont la nouvelle mezzanine de 60m²) dans lequel nous sommes entrés fin août 2022, en location auprès de SGBI, divisés en plusieurs espaces :
    - espace accueil, auto-réparation et partenaires (27m²)
    - salle bureau, réunion et animations (17,5m²)
    - espace de vie (cuisine, salle à manger, salle de bains...) (20m²)
    - stockage pièces détachées (20m² à l'étage)
    - espace petit électroménager (stockage et ateliers) (60m² à l'étage)
    - espace de vente (27m²)
    - zone réception collectes, pesée, démantèlement et DEEE (env. 45m²)
    - espace gros électroménager (stockage et ateliers) (env. 120m²)

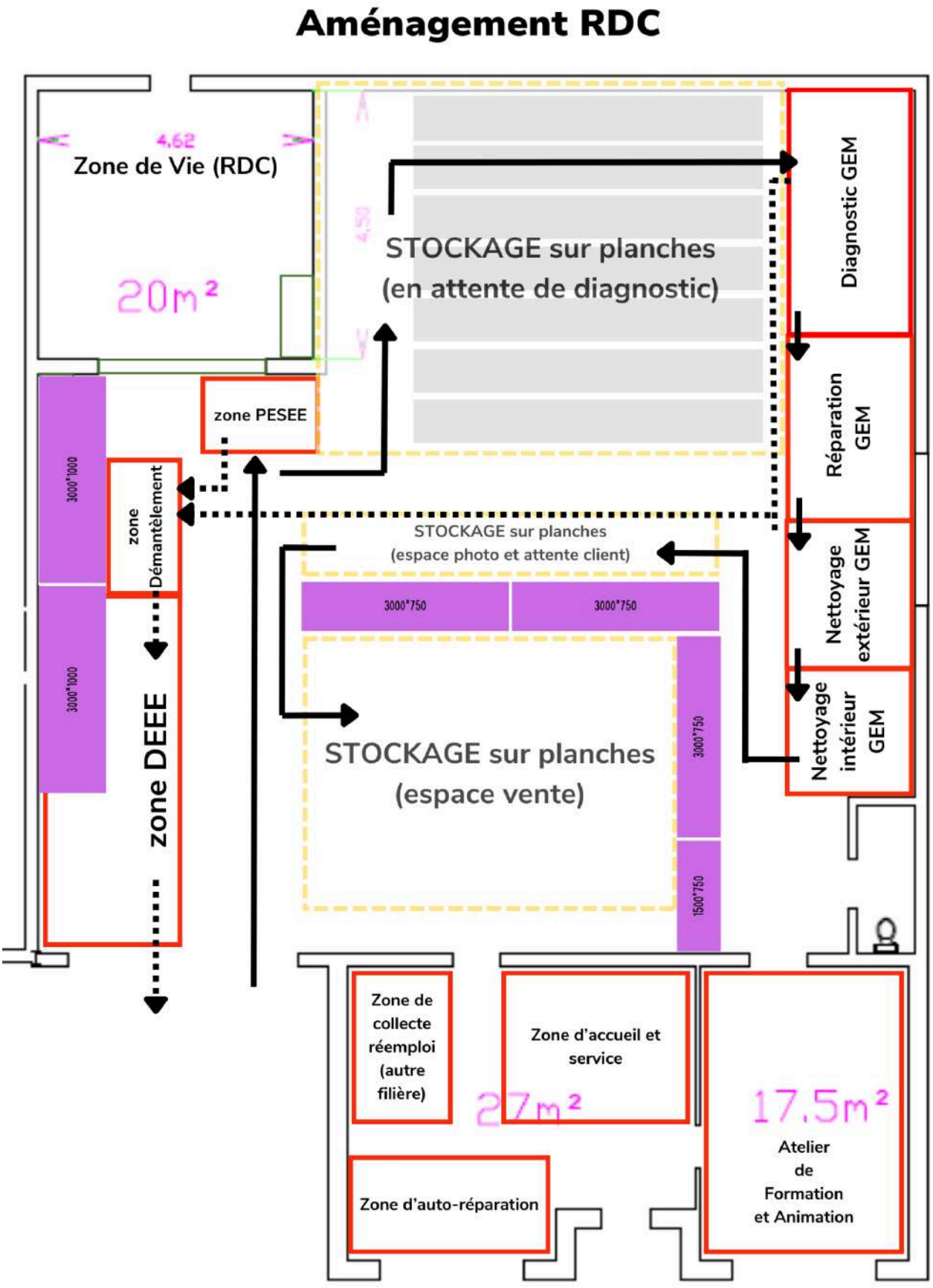

Schéma 1 : plan d'aménagement du rez-de-chaussée

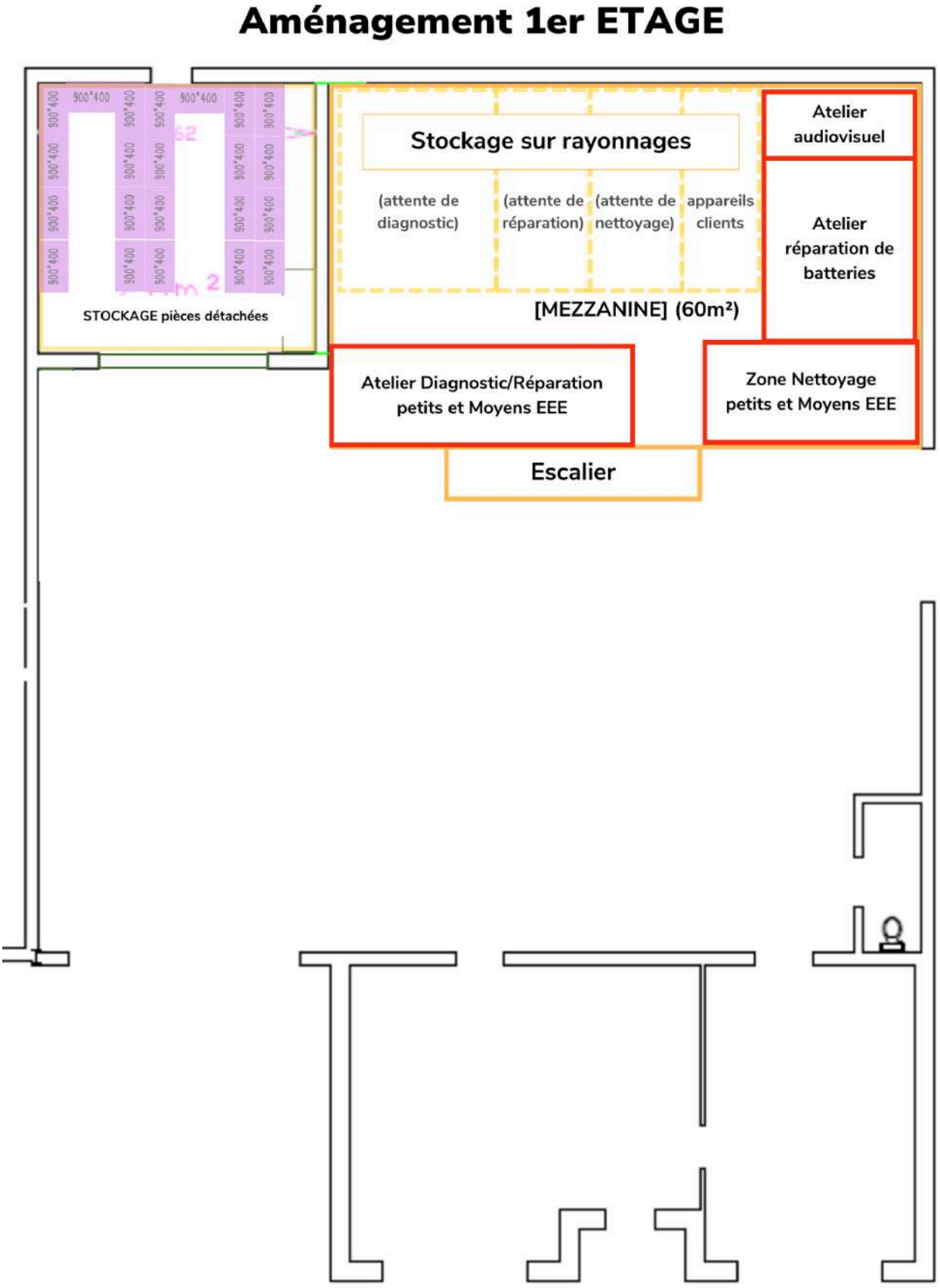

Schéma 2 : plan d'aménagement du 1er étage

Photo 1 : vue du stockage gros électroménagers en attente de diagnostic

Photo 2 : vue des zones diagnostic, réparation et nettoyage gros électroménagers

Photo 3 : vue de l'étage - stockage pièces détachées (au fond à gauche), stockages petits appareils (arrière-plan) et atelier diagnostic/réparation (1er plan)

Photo 4 : espace de vente

- Équipements de pesée et logistique :
  - >70 planches à roulettes fabriquées "maison" lors de chantiers participatifs
  - plateforme de pesée
  - transpalette
  - diable
  - chariot

- Matériel de nettoyage et réparation:
    - table de nettoyage (réutilisation d'un bureau et d'un évier)
    - divers outils
- Véhicule utilitaire (prêt gracieux de Grégory) + remorque de grande dimension achetée début 2023.

2.2.2. Outils de gestion

Nous avons connu également une petite révolution du côté de notre gestion avec la mise en place du progiciel libre Dolibarr que nous avons pu personnaliser pour nos besoins et pour lequel nous avons pu suivre une formation par l'association voisine PCWorks31, prise en charge par l'Opco (organisme de financement de formation en entreprise). Nous n'avons pas encore fini de découvrir toutes les fonctionnalités de l'outil, mais déjà à ce jour il nous permet de faire les actions suivantes : base de données de contacts et de tiers (clients/fournisseurs), gestion d'adhérents, facturation, devis, gestion de stock, fiches produits, comptabilité, suivi des évènements de réparation et e-mailing. Une bénévole nous aide pour le développement d'une passerelle plus automatisée qu'actuellement entre Dolibarr et notre boutique en ligne pour diffuser les annonces.

N.B.: sur le premier semestre 2023, nous avons rencontré de grandes difficultés pour trouver un comptable qui accepte de travailler pour l'association du fait de notre fonctionnement hybride (association soumise à l'impôt commercial, avec gestion de stock et facturation...). Depuis septembre, nous travaillons avec l'antenne bruguieroise du groupe Fiducial: leur professionnalisme et leur disponibilité ont été un vrai soulagement.

2.2.3. Aménagements prévus en 2024

Dans la continuité de 2023, les aménagements suivants sont prévus au cours de l'année:

- finition espace de vente (murs et sol)
- aménagement zones de nettoyage rdc et 1er étage
- création d'un espace "braderie électrique" en libre accès, proche de la zone de vente
- amélioration de l'accessibilité pour les clients (accueil secondaire dans la zone de collecte pour éviter les marches et le passage des portes de l'accueil principal notamment), de l'identification des zones et de la sécurité (ajout d'extincteurs et autres)
- finition espace auto-réparation et espace de collecte pour les partenaires ou les autres filières
- finition ateliers réparation RDC et 1er étage (finition installation électrique, rangements) et acquisition d'outils supplémentaires (appel aux dons et achats en complément)
- zone réparation/reconditionnement de batteries.

Nous prévoyons également l'investissement d'une solution de mise en position (monter ou basculer les machines) des machines à laver qui soit utilisable par une personne seule et sans effort. La solution est encore à l'étude mais permettra d'éviter au maximum le port de charges.

2.2.4. Communication sur nos activités

Nos canaux de communication aujourd'hui sont principalement le bouche à oreille (bénévoles/clients et réseaux), réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram), le référencement naturel de notre site internet et ponctuellement la presse locale.
Nota: beaucoup de clients nous partagent leur enthousiasme sur l'existence de notre association et nous adressent leurs proches, ce qui est très motivant.
Notre communication est renforcée par nos actions hors de nos locaux (animations, appels à projets), mais jusqu'à présent elle n'a pas été mise en priorité de nos actions (faute de temps). Voici les principales actions de communication réalisées sur la période:

- 4 articles dans La Dépêche Du Midi (mars, juin, août 2023 et janvier 2024)
- 2 articles dans Le Petit Journal (août 2023 et janvier 2024)
- 2 émissions France Bleu (février 2023)
- Visite de nos locaux pendant la "La Journée Qui Dé-Boîte" de M. le Maire de Bruguières, Philippe Plantade, et son 1er adjoint, également vice-président de Decoset, Pierre Bertorello (août 2023)
- Visite de M. le Président de la Communauté de Communes du Frontonnais, Hugo Cavagnac peu de temps après la signature de notre convention (décembre 2023)
- Visite de M. le Député de la 5ème circonscription de Haute-Garonne, Jean-François Portarrieu (janvier 2024)
- Mise en place d'un agenda de nos évènements en ligne.

3. Éléments portant sur la vie administrative, juridique et fiscale de l'association

Cette section présente les déclarations ou démarches administratives, juridiques ou fiscales nécessaires ou obligatoires dans le cadre des activités de la Boîte À Utiles.

Déclarations faites et agréments valides :

- JOAFE du 27 juillet 2021 : création de l'association, déclarée le 22 juillet 2021
- Déclaration de collecte et transport de déchets, auprès de la Préfecture de Police de Paris (obligatoire compte tenu de nos activités) le 16 décembre 2022
- Déclaration ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) auprès de la préfecture faite le 27 février 2023, pour le stockage de déchets dangereux pour l'environnement,
- Agrément ESUS reçu le 5 mai 2022, valable pour une durée de 2 ans. Cet agrément reconnaît et justifie notre utilité sociale, et nous donne accès à certains dispositifs d'aide.
- Déclaration à la SACEM de non diffusion publique de musique le 26/10/2022. Avec l'augmentation du nombre de bénévoles et clients, nous envisagerons une déclaration de diffusion (coût annuel environ 200€).
- Déclaration initiale de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) le 23 décembre 2022.
- Création du compte sur le site gouvernemental TrackDéchets pour le suivi des flux de déchets (automatiquement renseignés par Ecosystem)

Démarche en cours ou à venir à court terme :

- Demande de rescrit “mécénat” et “fiscalité” auprès de l'administration fiscale dès constitution de notre nouveau CA (avec moins de 25% de salariés) et nouveau Bureau (sans salarié) dans le but de ne plus être soumis à la TVA.

4. Rapport financier

Le projet de La Boîte À Utiles dépasse largement la vente de services, il est donc normal qu'il ne tienne pas uniquement avec des recettes marchandes (ventes d'appareils, de diagnostics/réparations et les prix libres liés à l'auto-réparation). C'est un projet à trois pattes : outre les ventes, l'association repose sur des dons de temps (bénévolat[2]) et d'argent par des citoyens qui se retrouvent dans le projet mais aussi sur des subventions publiques car l'association remplit une mission d'intérêt général.
Dans le modèle économique de 2023, les ressources sont également réparties entre les trois (environ ⅓ chacun). Il est prévu que dans les modèles de 2024 et 2025, la part des ventes augmente nettement (60% puis 70%), tandis que les deux autres parts passeraient chacune à 20% puis 15%. Il n'est pas prévu d'augmentation des dons de citoyens ni en temps ni en argent.
En 2023, le compte de résultats provisoires montre que les recettes (ventes et subventions) couvrent env. 60% des dépenses. Les 40% des dépenses restants sont donc couvertes par de l'argent prêté par différentes personnes physiques ou morales (voir Plan de financement). C'est tout à fait normal pour une activité économique émergente. Il est prévu que l'association arrive à l'équilibre financier en 2025, c'est-à-dire que les ventes, les subventions et les dons de citoyens suffiront à payer les dépenses, permettant ainsi de rembourser progressivement l'argent prêté.

Notes:

- les budgets pris en compte dans cette analyse ne tiennent compte que des apports sans droit de reprise (donc en particulier les prêts ne sont pas pris en compte)
- la part des "aides publiques" tient compte du Fonds de Réemploi dont nous bénéficions sur les ventes de produits reconditionnés (forfaits facturés par type de produit en fonction de sa garantie) et des déchets émis par notre activité (70€ / tonne de DEEE). Elle correspond à env. 10 à 15% du total des ventes.
- le bénévolat sur un équivalent temps plein à 35h/semaine (soit 1607h) de Vincent Bissauge est un cas particulier qui n'est pas pris en compte dans le total car il a vocation à être salarié lorsque les finances de l'association le permettront. Ses heures de bénévoles en-dehors de son temps plein sont en revanche prises en compte au même titre que celles de Grégory Dubernet.

[2] le bénévolat est valorisé financièrement sur la base du minimum de la convention collective IDCC1517 à laquelle est rattachée la BAU.

4.1. Faits marquants

Subventions et prêts:

- premières facturations trimestrielles Ecosystem pour le Fonds de Réemploi (env. 5 000 €)
- premières tranches de subvention de Toulouse Métropole perçues dans le cadre de l'appel à projet pour la réduction des déchets (env. 8 000 €)
- premières subventions d'investissement de l'ADEME (env. 6 300 €) et de la Région Occitanie (env. 6 300 €)
- prêt associatif de la part d'IéS, à 5% avec décalage d'1 an (20 000 €).

Investissements:

- remorque (env. 1 500 € TTC)
- aménagement:
    - mezzanine (env. 16 100 € TTC facturés, dont env. 5 000 € payés en 2023 et le solde début 2024)
    - autres achats pour l'investissement d'aménagement (diverses factures à env. 2 200 € TTC)

4.2. Compte de résultat provisoire

Les tableaux ci-dessous présentent une synthèse des résultats de l'année 2023, issus de notre système de gestion, mais non encore validée par notre comptable Fiducial.

	CHARGES	Prévi 2023	Réel 2023	%		PRODUITS	Prévi 2023	Réel 2023	%
60	**Achat de consommables**	**28 693,00 €**	**12 351,93 €**	15%	**70**	**Ventes de produits et services**	**64 100,00 €**	**39 015,31 €**	80%
601000	Achats stockés de matières premières		453,53 €		701000	Ventes de produits finis		24 639,64 €	63%
602200	Fournitures consommables		1 252,46 €		706000	Ventes de prestations de services (diag, réparation, animations...)		7 173,81 €	18%
602250	Fournitures de bureau		109,69 €		706000	Ventes de prestations de services (Ecosystem)		4 967,52 €	13%
605000	Achats de matériel équipements et travaux		4 554,11 €		707000	Ventes de marchandises		2 599,26 €	7%
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie…)		1 143,40 €		708500	Frais de port sur une facture de vente		8,42 €	0%
606300	fournitures d'entretien et de petit équipement		101,55 €		709600	Remises accordés sur prestations de services		-373,34 €	-1%
607000	Achats de marchandises		4 737,19 €						
61	**Services extérieurs**	**29 434,00 €**	**25 709,62 €**	30%	**74**	**Subventions d'exploitation**	**20 523,00 €**	**8 114,00 €**	17%
610000	Services extérieurs		1 339,12 €		740001	Toulouse Métropole - subvention AAP		8 114, 00 €	
613200	Locations immobilières		20 400,00 €						
614000	Charges locatives		2 636,00 €						
616000	Primes d'assurance		1 334,50 €						
62	**Autres services extérieurs**	**7 800,00 €**	**4 753,82 €**	6%	**79**	**Transferts de charges**		**0,00 €**	0%
623000	Publicité, publications, relations publiques		40,81 €						

623100	annonces & insertions		32,95 €						
623600	Catalogues et imprimés		508,25 €						
624100	Transport sur achat		1003,26 €						
625100	Voyages et déplacements		48,30 €						
625700	Réceptions		74,09 €						
626000	Frais postaux et de télécommunications		569,38 €						
627000	Frais bancaires		2 269,36 €						
63	**Impôts et Taxes**	**360,00 €**	**659,00 €**	1%	**75**	**Autres Produits de gestion**	**300,00 €**	**1 533,80 €**	3%
635110	Contribution économique territoriale		659,00 €		754000	Ressources liées à la générosité du public		241,00 €	
64	**Charges de personnel**	**79 350,00 €**	**40 999,76 €**	48%	754110	Dons manuels		494,77 €	
641000	Rémunérations du personnel et des dirigeants		23 389,76 €		754130	Participation à la zone d'auto-réparation		388,03 €	
645000	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		17 610,00 €		756100	Cotisations sans contrepartie		410,00 €	
66	**Charges financières**	**16 035,00 €**	**545,79 €**	1%	**76**	**Produits financiers**	**15 000,00 €**	**0,25 €**	0%
661100	Intérêts des emprunts et des dettes		545,79 €		760000	Produits financiers		0,25 €	
68	**Dotations aux amortissements et provisions**	**4 539,00 €**	**961,42 €**	1%	**78**	**Quote-part de subventions d'investissement**	**7 000,00 €**	**0,00 €**	0%
680000	Dotations aux amortissements		961,42 €		780000	Quote-part de subventions d'investissement		0,00 €	
	TOTAL CHARGES	**166 212,00 €**	**85 773,92 €**			**TOTAL PRODUITS**	**106 923,00 €**	**48 663,36 €**	
	Résultat	**-59 289,00 €**	**-37 110,57 €**						

86	**Emploi des Contributions Volontaires (bénévolat)**		**48 552,83 €**	0%	87	**Contributions Volontaires en nature (bénévolat)**		**48 552,83 €**	

Explications des écarts entre prévisionnel et réel

Sur les produits:

- montée plus lente des services, expliquée globalement par la difficulté à développer rapidement et de manière équilibrée nos 3 piliers (“gisement”, “production” et “vente”, voir Offre de service). Par ailleurs, nous nous sommes concentrés lors du 1er semestre sur les mises en conformité administratives et comptable, le transfert vers notre logiciel de gestion (Dolibarr), l’adaptation des horaires, la construction de la vie associative, la construction des partenariats (incluant les conventions avec les collectivités qui ont pris beaucoup de retard). Le 2nd semestre le réaménagement du local et des flux a permis d’améliorer très fortement le 2ème pilier. Enfin, la charge de travail ne nous a pas permis de communiquer plus sur nos activités, ce qui a probablement nuit au 3ème pilier;
- La subvention prévue de la part de Decoset sur 2023 est décalée sur 2024 et celle du Conseil Départemental est au mieux repoussée en 2024, au pire annulée;
- nous n’avons pas lancé de campagne de crowdfunding contrairement à ce que nous envisagions, suite au retour d’expérience d’autres porteurs de projet. L’effort demandé est très important comparé aux retombées financières directes, l’intérêt réside surtout sur la visibilité donnée par la communication sur l’évènement.

Sur les charges:

- beaucoup moins d’achats que prévus, car d’une part nous avons lissé et retardé au maximum les achats de matériel et fait de la récupération plutôt que de l’achat neuf et d’autre part nous avons changé de projet d’aménagement (mezzanine plutôt que rayonnages) ce qui a augmenté nos investissements (traduits en amortissements) et participé à diminuer nos achats d’équipements et de travaux;
- décalage du salariat prévu et validé par le Conseil d’Administration de début 2023 au 2ème semestre 2024 afin de ne pas mettre le projet en difficulté financière;
- par méconnaissance de la comptabilité, la charge financière prévue en 2023 comprenait le remboursement des prêts de France Active et de Crédit Coopérative. D’une part, le remboursement du prêt France Active n’a pas été demandé en 2023 (et sera probablement transféré vers un autre dispositif de financement en 2024). D’autre part, les remboursements de prêt apparaissent dans le passif du bilan comptable.

4.3. Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel des 2 prochaines années est présenté par le tableau suivant.

	CHARGES	2024	%	2025	%		PRODUITS	2024	%	2025	%
60	**Achat de consommables**	**29 000,25 €**	21%	**31 809,49 €**	17%	**70**	**Ventes de produits et services**	**119 425,52 €**	92%	**196 989,04 €**	96%
601000-604000	Charges variables	18 670,24 €		23 995,66 €			Diagnostic et Réparation	25 892,08 €		31 914,58 €	
605000	Matériels, équipements, travaux (<500 euros)	6 787,54 €		3 000,00 €			Reconditionnés	74 233,79 €		140 403,96 €	
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie, etc.)	1 483,20 €		1 527,70 €			Ateliers	2 400,00 €		3 840,00 €	
606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 935,66 €		3 158,83 €			Fonds de réemploi	16 899,65 €		20 830,50 €	
606400	Fournitures administratives	123,60 €		127,31 €							
606800	Autres matières et fournitures	0,00 €		0,00 €							
61	**Services extérieurs**	**29 586,02 €**	22%	**29 705,50 €**	16%	**74**	**Subventions d'exploitation**	**10 019,60 €**	8%	**6 960,40 €**	3%
611000	Sous-traitance	0,00 €		0,00 €			Décoset	5 000,00 €		0,00 €	
613000	Locations	63,04 €		64,93 €			CD31	0,00 €		0,00 €	
613200	Locations immobilières	25 603,20 €		25 603,20 €			AAP réduction des déchets Toulouse Métropole	5 019,60 €		6 960,40 €	
613500	Locations mobilières	0,00 €		0,00 €							
614000	Charges locatives	2 060,00 €		2 121,80 €							
615000	Entretien et réparations (locaux, matériel), maintenance	0,00 €		0,00 €							
616000	Primes d'assurance	1 859,78 €		1 915,57 €							

618100	Documentation générale	0,00 €		0,00 €							
618500	Frais de colloques, séminaires, conférences (organisation ou participation)	0,00 €		0,00 €							
62	**Autres services extérieurs**	**4 340,65 €**	3%	**5 016,11 €**	3%	**79**	**Transferts de charges**	**0,00 €**	0%	**0,00 €**	0%
622000	Rémunérations d'intermédiaires, Honoraires (comptables, CAC, etc.)	2 266,64 €		2 879,88 €			0	0,00 €		0,00 €	
623000	Publicité, publications, relations publiques	824,00 €		848,72 €							
625100-625600	Déplacements, missions	0,00 €		0,00 €							
625700	Réceptions	515,00 €		530,45 €							
626200	Frais de télécommunications	593,28 €		611,08 €							
626300	Frais postaux	51,50 €		53,05 €							
627000	Services bancaires	90,23 €		92,93 €							
628000	Divers (cotisations, etc.)	0,00 €		0,00 €							
63	**Impôts et Taxes**	**434,22 €**	0%	**434,22 €**	0%	**75**	**Autres Produits de gestion**	**400,00 €**	0%	**500,00 €**	0%
631100	Taxe sur les salaires	0,00 €		0,00 €		756000	Cotisations	400,00 €		500,00 €	
631300	Participation à la formation professionnelle	434,22 €		434,22 €		758000	Dons/Levée de fonds privés (crowdfunding, mécénat financier, etc.)				
64	**Charges de personnel**	**66 859,59 €**	49%	**106 484,22 €**	59%						
641000	Rémunérations du personnel (salaires bruts)	51 131,98 €		81 247,97 €							
645000	Cotisations sociales patronales	13 810,27 €		22 312,46 €							

648000	Autres charges sociales (mutuelle, médecin du travail, formations, etc.)	1 917,34 €		2 923,79 €							
66	**Charges financières**	**2 020,20 €**	1%	**2 610,90 €**	1%	**76**	**Produits financiers**	**0,00 €**	0%	**0,00 €**	0%
660000	Charges d'intérêts	2 020,20 €		2 610,90 €		76	Produits financiers				
68	**Dotations aux amortissements et provisions**	**3 047,96 €**	2%	**5 840,20 €**	3%	**78**	**Quote-part de subventions d'investissement**	**0,00 €**	0%	**0,00 €**	0%
680000	Dotations aux amortissements	3 047,96 €		5 840,20 €			Quote-part de subventions d'investissement				
	TOTAL CHARGES	**135289 €**	100%	**181901 €**	100%		**TOTAL PRODUITS**	**129845 €**	100%	**204449 €**	100%
	Résultat	**-5 443,76 €**		**22 548,80 €**							
	86 Emploi des Contributions Volontaires	**35 766,41 €**	26%	**23 334,58 €**	13%		**87 Contributions Volontaires en nature**	**35766,41 €**	28%	**23334,58 €**	11%
	Secours en nature						Bénévolat	35 766,41 €		23 334,58 €	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations						Prestations en nature				
	Personnel bénévole	35 766,41 €		23 334,58 €			Dons en nature				
	TOTAL GENERAL	**171 055 €**		**205 235 €**			**TOTAL GENERAL**	**165 612 €**		**227 784 €**	

4.4. Plan de financement

Financements accordés (et conditions) et à venir (raisons ajournement, conditions, probabilités d'obtention).

Organisme	**Montant**	**Type de financement et détails**	**Status**
AESIO	4 000€	subvention pour service Echange Equivalent	Obtenu en 2022
Fondation Devoteam	2 500€	subvention de soutien de l'association	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Vincent Bissauge	500€	apport sans droit de retrait	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Grégory Dubernet	500€	apport sans droit de retrait	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Vincent Bissauge	5 000€	remboursement après 3 ans et étalé dans le temps	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Grégory Dubernet	5 000€	remboursement après 3 ans et étalé dans le temps	Obtenu en 2022
Crédit Coopératif	34 000€	crédit pour couvrir le BFR et besoin en Trésorerie avec délai de remboursement de 6 mois	Obtenu en 2022
France Active MPAO	garantie 65%	garantie du prêt du Crédit Coopératif à hauteur de 65%	Obtenu en 2022
France Active MPAO	10 000€	prêt d'honneur à rembourser en 1 fois après 1 an (Novembre 2023)	Obtenu en 2022
ADEME	12 800€	subvention d'investissement couvrant	Obtenu en 2022

	max.	28,5% des investissements éligibles (réparation/réemploi)	6329.43€ perçu en décembre 2023 Le reste à percevoir en 2025
Région Occitanie	14 000€ max.	subvention d'investissement couvrant 27.5% des investissements éligibles (réparation/réemploi)	Obtenu en 2022 6264.52€ perçu en novembre 2023 Le reste à percevoir en 2025
IéS	20 000€	Prêt participatif pour couvrir les investissements, remboursement différé d'un an et taux à 5%. Accompagnement des porteurs de projet.	Obtenu en 2023
Toulouse Métropole	20 000 €	Subvention d'exploitation sur objectifs suivant convention	Obtenu en 2023 8 114 € perçu en 2023 Le reste à percevoir sur 2024-2025
DECOSET	5 000 €	Subvention d'exploitation en soutien aux recycleries spécialisées	En cours d'instruction, prévu pour 2024
DECOSET	10 000 €	Subvention d'exploitation en soutien aux recycleries spécialisées	Peut être demandé en 2025 et 2026 (5 000€ par an)
Conseil Départemental 31	15 000€	Subvention d'exploitation pour supporter au maximum 50% du premier salaire de coordination/animation	1er dossier déposé en octobre 2022 et ajourné pour raison de responsabilité des collectivités, en attente d'une convention avec une collectivité "locale" (hors Toulouse Métropole) dont la responsabilité est la prévention des déchets. Depuis présentation des conventions, dossier en instruction mais faible chances d'obtention à nouveau pour

			raison de responsabilité des collectivités.
Cigales Occitanie	20 000€	Apport avec droit de reprise (à confirmer) et participation à la gouvernance de l'association.	Demande à faire début 2024

Ces financements visent les axes suivants:

- soutien pour accompagner notre phase de développement (BFR, achats d'outils et de petits équipements, ...)
- investissement dans la poursuite de l'aménagement et les futurs investissement (ex.: moyen de positionnement des gros électroménagers en réparation)
- le temps salarié sur notre "recherche et développement": développement de nouvelles techniques et procédés de réparation/nettoyage, réparation de produits encore non pris en charge (batteries d'appareils électroportatifs, froid, TV, ...).